

## E N B R E F

## ■ ENFANCE

Le rapport annuel de l'UNICEF paru en décembre 1990 sur la situation des enfants dans le monde, publie un chiffre inquiétant : cent millions d'enfants (de 6 à 11 ans) ne sont pas scolarisés. 71 chefs d'Etat, réunis en septembre dernier au sommet de New York, prenaient l'engagement d'en finir avec ce problème.

## ■ ALBANIE

Aux manifestations étudiantes qui ont contraint le président Ramiz Alia à instituer le multipartisme le 11 décembre dernier, ont succédé des affrontements sporadiques et dispersés ainsi que des scènes de pillage. Le Parti démocrate naissant - constitué semble-t-il essentiellement d'étudiants et d'intellectuels - les a condamnés.

## ■ HAITI

Les masses haïtiennes ont hurlé spontanément leur joie dans la rue après la victoire du père Jean-Bertrand Aristide le 16 décembre dernier à l'issue des premières élections à caractère démocratique depuis plus de trente ans. Elles ont vite déchanté une semaine plus tard, lors de la prise du siège de la présidence à Port-au-Prince par le néo-duvalériste, Roger Lafontant, et ses partisans. Mais l'armée a maîtrisé en quelques heures ce putsh auquel succède l'attente de l'investiture du père Aristide.

## ■ REPORTERS MARTYRS

Un rapport de l'organisation Reporters sans Frontières dévoile la mort en activité de 36 journalistes et l'emprisonnement de 198 d'entre eux à travers le monde en 1990.

## ■ SLOVENIE

L'indépendance de la Slovénie a été proclamée le vingt six décembre par le président du parlement après approbation par référendum du principe d'autonomie. Interpellation des instances fédérales et internationales quant à la définition d'un type nouveau de relations avec les autres républiques yougoslaves.

## LA FIN DE L'APARTHEID ?

Les informations en provenance d'Afrique australe abondent dans le même sens : l'apartheid serait fini, en tout cas le processus de démantèlement serait irréversible. Le point de Patrick Watkins.

Le CNPF et un groupe parlementaire de droite ont récemment publiquement annoncé l'organisation d'une campagne en faveur de la levée des sanctions internationales contre l'Afrique du Sud. De Klerk, quant à lui, tire profit du flou entourant la notion de changements « irréversibles » (terminologie employée par l'ONU fixant les conditions avant une reprise normale des relations diplomatiques et économiques avec l'Afrique du Sud. Qu'en est-il au juste ?

## UN PROCESSUS IRREVERSIBLE ?

Certains prisonniers politiques ont effectivement été libérés. Mais il en reste encore des centaines détenus sous le coup de la législation répressive qui est toujours en place. Pire, certains exilés rentrés au pays après la légalisation de l'ANC se sont fait incarcérer, dont Mac Mahraj, un membre du NEC, la plus haute instance de l'ANC.

Les organisations de libération (ANC, PAC, SACP) sont désormais légales mais baillonnées. Outre les importants problèmes financiers et techniques résultant de l'organisation des nouvelles structures (la date de la 1ère Conférence nationale de l'ANC sur le territoire sud-africain, a dû être reportée), il subsiste d'importantes restrictions sur la liberté de la presse d'opposition. Enfin, les responsables politiques subissent toujours les intimidations et la violence dont font preuve l'armée, la police et les groupes d'extrême droite.

Il y a bien eu levée de l'état d'urgence, mais suite aux violences dans les townships, De Klerk a imposé l'opération « Ironfist » (poing d'acier) ramenant du même coup la présence de l'armée et du couvre feu dans les ghettos noirs.

L'abrogation du Separate Amenities Act instituait la ségrégation raciale dans les lieux publics

(transports, hôpitaux, jardins publics, piscines, plages, etc...) a permis au pouvoir blanc de réaménager une vitrine débarrassée des signes trop voyants de l'idéologie de l'apartheid. Toutefois, dans de nombreuses municipalités conservatrices, cette réforme a été limitée par des « astuces » de la réglementation. L'une d'entre elles consiste à fixer le prix d'entrée pour la piscine à 2 F pour les habitants de la commune (donc en majorité blancs) et 20 F pour les non-résidents. Aux rares noirs capables de se payer un tel luxe, il reste l'épreuve de force impliquant l'affrontement des gros bras blancs avant de pouvoir prétendre profiter d'une intégration aquaphile.

Enfin, dans un registre plus anecdotique, le Parti National au pouvoir a récemment annoncé son intention d'ouvrir ses rangs aux Noirs. Derrière cette dernière manœuvre, se dissimule mal une opération démagogique essentiellement destinée à charmer l'opinion publique internationale. En effet, même selon les sondages officiels, moins de 7% de la population noire se déclare proche des perspectives offertes par le parti au pouvoir.

## CE QUI N'A PAS CHANGE

Deux des lois les plus fondamentales qui forment la base de tout le système du « développement séparé » n'ont toujours pas été

abrogées. Le Population Registration Act, qui fixe le classement obligatoire de tous les Sud-Africains en 4 groupes raciaux, Blancs, Métis, Indiens, Noirs, et le Group Areas Act, qui institue la séparation géographique selon les races et ethnies. Grâce à ce texte, les Noirs, classés dans une des dix ethnies officiellement recensées, doivent vivre sur le territoire affecté à celle-ci. Les Noirs n'ont toujours pas le droit de voter aux élections nationales. Malgré les évolutions récentes, ne perdons pas non plus de vue que les Blancs eux, contrôlent toujours le pouvoir politique et disposent des ressources économiques. L'armée, la justice et la police sont encore aux mains des Afrikaners. Il paraît donc un peu prématuré de penser, tel que l'a affirmé récemment le président Bush, que le processus de transformation en Afrique du Sud vers un pays démocratique uni et non-racial puisse être qualifié d'irréversible.

Même si l'Afrique du Sud, s'identifiant tout à coup au droit international et à la libre détermination des peuples, vient d'adresser un message de solidarité aux Etats-Unis dans sa croisade persique. C'est bien la première fois que le gouvernement sud-africain s'exprime en faveur de l'application d'une décision du Conseil de Sécurité des Nations-Unies. ■

Patrick Watkins

## Condoléances

Edmond Jabès, le poète né au Caire, est décédé le 2 janvier dernier à Paris. Il nous laisse une œuvre cohérente et pacifique, notamment « Un étranger avec sous le bras un livre de petit format », que Différences avait présenté et illustré il y a plus d'un an. Différences partage avec ses lecteurs, les amis du poète, sa famille, la mémoire d'une parole tendue, tenace, fraternelle.

## Record inégal

Le monde en 1990 a certes connu un record en matière de récolte céréalière, mais la FAO nous apprend que l'Afrique n'en saura quasiment rien, hantée qu'elle est une fois de plus - une fois de trop - par le spectre de la famine, notamment en Ethiopie, au Soudan, au Libéria, en Angola, au Mozambique, et dans certaines régions du Sahel. Cependant, tout aussi précaire apparaît la situation de pays tels que l'Afghanistan, le Sri Lanka, la Jordanie, le Liban, la Bolivie, Haïti, le Nicaragua, le Pérou ou le Samoa occidental.

## Somalie

Rébellion en Somalie contre le régime du président Siad Barre. La situation est confuse dans le pays où les combattants du congrès de la Somalie unifiée (CSU) ont reçu l'appui d'un autre groupe oppositionnel, le mouvement national somalien. Lutte politique sur fond de rivalités ethniques.

## Europe

Le bureau d'information du parlement européen à Paris a accueilli le 18 janvier une conférence de presse donnée par quatre députés européens sur les accords de Schengen, destinés comme on le sait à verrouiller les frontières extérieures de l'Europe des Douze. Points de vue : Yvon Briant (président du groupe RDE, membre du CNI) juge insuffisant le verrouillage, on l'aurait deviné ! Francis Wurtz (PCF) considère notamment que l'ampleur des problèmes posés par les rapports Nord-Sud rend ces mesures injustes et dérisoires. Député socialiste, M.C. Vaissade souhaite plus de garanties à propos des fichiers informatisés tout en acceptant, ainsi que M. Reynan (Parti populaire européen), le principe global posé par Schengen.

## Indésirable

Que la France reprenne Bob Denard - ce mercenaire français qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt dans son pays - c'est, si l'on en croit le journal sud-africain The Star, ce qu'a demandé récemment le ministre sud-africain des Affaires étrangères, Pik Botha.

## A G E N D A

## ■ LIVRE

*Le révélateur africain*, par Francis Wurtz (Ed. Messidor). Député européen, rapporteur d'un groupe de travail de l'Assemblée parlementaire entre le CEE et les pays du groupe ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique), F. Wurtz analyse la situation de l'Afrique et les pratiques de ses créanciers « occidentaux ». Le problème abordé dans le fond se nomme « sous-développement ». L'auteur souligne, dans ce contexte, le rôle mystificateur du racisme, qui fait aussi admettre aux peuples prétendument supérieurs, les injustices dont eux-mêmes sont victimes. Un livre qui prête à la méditation.

## ■ THEATRE

L'association EMAF (Expressions maghrébines au féminin) et le théâtre du Lierre présentent jusqu'au 23 mars la création d'une pièce forte et virulente, « Les Co-épouses », sur la polygamie. L'auteur, Fatima Gallaire, a reçu l'année dernière le prix Arletty. Autre rendez-vous au même théâtre : « Confusions », de l'écrivain marocain Ilias Driss, dans une mise en scène de Farid Paya, du 3 avril au 12 mai. Renseignements et réservations : 45 86 55 83.

## ■ DOCUMENT

L'Union Inter Service Migrants vient de faire paraître dans la série « Informations Inter Migrants » un document intitulé : « La libre circulation des personnes dans la communauté européenne ». On y fait un état des lieux des droits accordés aux migrants, ressortissants de la CEE ou des pays tiers. Informations inter migrants : 43 36 66 66

## ■ BROCHURE

Le centre des cultures méditerranéennes réédite une petite brochure où les jeunes d'origine étrangère pourront trouver des informations sur leurs droits (lois, conventions internationales, jurisprudence, institutions...). Guide disponible au Centre des Cultures méditerranéennes (Tour 41 - rue Georges Pompidou 90000 Belfort. Tél. 84 28 38 10).

## ■ RENDEZ-VOUS

Les Quatrièmes Assises Européennes se tiendront à Rome en 1992 sur les thèmes suivants : Pour une Europe ouverte des droits démocratiques pour tous, un véritable droit d'asile pour les réfugiés. Le Comité français de préparation appelle toutes les personnes et les organisations intéressées à se

joindre à cette initiative. Pour tout renseignement, s'adresser au CIMADE (173 rue de Grenelle 75007 Paris. Tél. : 45 50 34 43).

## ■ ETUDE COMPAREE

D. Lapeyronie et une équipe de recherche ont mené en France et en Grande Bretagne une enquête portant sur l'intégration des minorités immigrées. Cette étude comparative présentée sous forme de rapport est actuellement disponible auprès de l'Agence pour le développement des relations inter-culturelles).

## ■ L'ISLAM

## AU PROGRAMME

L'université Paris VII, la Ligue de l'Enseignement et l'Institut du Monde Arabe organisent dès le mois de février 1991 des stages d'étude. Au programme : Initiation à la connaissance de l'Islam et des migrations (12 et 13 mars) ; l'Islam, religion et société (9-10 avril/22-23 mai) ; enjeux de la pluralité culturelle (11 février/4-11-18-25 mars/8-15 avril). Ces stages s'adressent en priorité aux mouvements associatifs, enseignants, personnels administratifs et cadres des entreprises. Pour toute information, s'adresser à Janine Thomas Fontaine, Ligue de l'Enseignement, 3 rue Récamière, 75006 Paris.

## BONS DE SOUTIEN 1990 : LES NUMEROS GAGNANTS

1 aller retour Paris-New York  
N° 0274588

Une console de jeux  
N° 0391246

Ouvrage « 20 ans d'affiches  
antiracistes » + abonnement  
d'un an à DIFFERENCES  
N° 0278576

Abonnement d'un an à  
DIFFERENCES

N°0562665 N° 0454576  
N°0471758 N° 0563989  
N°0097572 N° 0179789  
N° 0894519

Ouvrage « Si les immigrés  
m'étaient comptés »

N° 0492519 N° 0178881  
N° 0459781 N° 0353650  
N° 0388329 N° 0097574  
N° 0357499 N° 0514804  
N° 0972106 N° 0643950

Plaquette « 75 photographes  
contre l'apartheid » + pochette  
« Apartheid »

N° 0153296 N° 0272705  
N° 0086932 N° 0491836  
N° 0855274 N° 0601595  
N° 0366845 N° 1155753  
N° 1155755 N° 0089503

3 affiches : « Loi française  
contre le racisme », « Les  
hommes naissent libres et  
égaux », affiche Wolinski

N° 0599614  
N° 0658779  
N° 1163825  
N° 0862157  
N° 0590081  
N° 0854865  
N° 0147006  
N° 1143962  
N° 0001255  
N° 0198309  
N° 0623067  
N° 0599133  
N° 0525069  
N° 0277874  
N° 0985913  
N° 0590082  
N° 0613108  
N° 0647551  
N° 0466683  
N° 0870080